

Cours n° 2 : La subordonnée complétive

On appelle **subordonnée complétive** la phrase subordonnée qui complète, dans la phrase **matrice**, un verbe, un nom ou un adjectif. Elle a la fonction de complément direct ou indirect du verbe, de complément du nom ou de l'adjectif. Le subordonnant qui introduit la subordonnée complétive est **que** :

Sub.¹ complétive

Je souhaite **qu'il vienne le plus tôt possible.**
(La subordonnée complétive complète le verbe *souhaiter*.)

Sub. complétive

J'ai l'assurance **qu'il reviendra.**
(La subordonnée complétive complète le nom *assurance*.)

Sub. complétive

Je suis convaincu **qu'il accomplira ce projet.**
(La subordonnée complétive complète l'adjectif *convaincu*.)

La subordonnée complétive peut avoir la fonction sujet si elle occupe la place du GNs :

Sub. complétive

Que son fils trouve du travail lui ferait plaisir.

Une des constructions possibles de la subordonnée complétive est l'interrogative indirecte, appelée aussi « **subordonnée complétive interrogative indirecte** », qui commence par **si** ou par un marqueur d'interrogation : *ce qui, ce que, pourquoi, quel, quand*, etc. Elle se termine par un point. C'est à certains verbes comme *se demander, dire, savoir*, etc., qu'est rattachée la subordonnée complétive interrogative indirecte.

Sub. complétive interrogative

Je me demande **s'il viendra bientôt.**
Dites-moi **ce que vous lisez.**

Une autre construction possible de la subordonnée complétive est l'exclamative indirecte appelée aussi « **subordonnée complétive exclamative indirecte** », qui commence par un marqueur d'exclamation : *combien, comme, quel*, etc. Elle se termine par un point.

Sub. complétive exclamative

Vous comprenez **quelle peur nous avons ressentie.**

1. Sub. : subordonnée